Le Canadian Club de Monaco lance sa saison

L'association fête ses 30 ans d'existence ainsi que le 150e anniversaire de la confédération canadienne. L'occasion d'organiser plusieurs événements tout au long de l'année

Un match de hockey en plein cœur de Monaco. C'était le pari ambitieux du Canadian Club. Une façon originale de marquer le coup d'envoi d'une série d'événements qui auront lieu toute l'année en Principauté.

Il est 17h30, lundi, les gradins de la patinoire du Port Hercule commencent doucement à se remplir. L'adjoint au maire délégué aux Sports et Loisirs Jacques Pastor se prépare à lancer le match qui oppose les Aigles de Nice aux Barracudas de Monaco.

« C'est la première fois qu'un événement de ce type se passe ici. Et puis c'est une patinoire unique au monde ! » Installée depuis le 5 décembre au-dessus de la piscine du Stade nautique Rainier-III, la patinoire accueille de nombreuses activités. Mais *c'est bien la première fois qu'un match de hockey s'y* déroule.



Les Niçois se sont inclinés face au club monégasque. (Photo Michael Alesi)

Un programme éclectique

Marie-Thérèse de Fontenelle, responsable de la communication du Canadian Club, insiste: *« Ces événements sont ouverts à tous. Il s'agit de parler au public monégasque et lui faire découvrir la culture canadienne. »* Et quoi de mieux qu'un sport presque national pour ouvrir le bal? Ce match de hockey est le premier d'une série de sept événements qui se dérouleront tout au long de l'année en Principauté: danse, musique classique ou encore gastronomie, il y en aura pour tous les goûts.

France Rioux est la présidente du club. Arrivée sur la Côte d'Azur il y a dix-sept ans avec son mari, elle a décidé de s'y installer. Son accent québécois est à peine perceptible: *« Nous fêtons le 150e anniversaire de la confédération canadienne; ce sera donc une année importante rythmée par plusieurs événements marquants. »*

Une semaine de gastronomie 100 % Canada se déroulera du 13 au 20 mars avec la venue de deux chefs canadiens, Daniel et Raphaël Vezina. Ils iront à la rencontre des élèves du Lycée technique et hôtelier de Monaco. Par ailleurs, le 29 mars se tiendra un « Afternoon Tea » à la salle Empire de l'Hôtel de Paris, dans le cadre du lien historique entre le Canada et la Grande-Bretagne. Organisés en partenariat avec le Consulat du Canada, ces deux événements se veulent encore une fois une manière d'unir Monégasques et Canadiens autour d'activités typiques. Une belle initiative.

BLANCHE VATHONNE
monaco@nicematin.fr

Des mégas-yachts aux lodges flottants?

Des bateaux de plus en plus petits. C'est une tendance qui s'inscrit durablement dans le sillage de la croisière. *« Mais difficile de réduire à moins de 200 le nombre de passagers pour que le modèle économique reste viable »*, a expliqué Vittorio Garroni Carbonara devant de nombreux membres du Yacht-club de Monaco, mercredi soir. *Sinon, on va sur des yachts. »*

Le directeur du Yacht cruise lab a conçu un système qui allie *« les plaisirs d'un yacht avec les avantages de la croisière »*. Il s'agit d'un lodge flottant de 24 mètres, susceptible de satisfaire la demande de plus en plus exigeante des habitués de la croisière. Si le concept n'est encore qu'à l'état de projet, l'intérêt des membres et personnalités de Monaco s'est exprimé par de nombreuses questions et remarques.

On notait notamment dans la salle la présence d'Aleco Keusseoglou, président de la Société d'exploitation des ports de Monaco (SEPM) et membre du comité directeur du Yacht-club de Monaco, Daniel Realini, directeur technique de la SEPM, l'ambassadrice de France Marine de Carne de Treces son, Jacques Pastor, adjoint aux sports à la mairie de Monaco, Yvon Beneteau et Benjamin son fils, constructeur de bateaux...



Vittorio Garroni Carbonara, président du Yacht cruise L a présenté aux membres du Yacht-club son projet lodges flottants, comme une alternative à la croisière. (Photo Martin Messm

L'Ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem à Lourdes



Une délégation de la Lieutenance de Monaco vient de rentrer de son pèlerinage. (DR

Une délégation de la Lieutenance de Monaco de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem vient d'accomplir un pèlerinage à Lourdes à l'occasion du 159e anniversaire de la première apparition de la Vierge Marie à Bernadette Soubirous. Ce déplacement s'est réalisé sous la conduite de son Lieutenant, le Dr Michel-Yves Mourou, et de son Prieur, le père Alain Goinot. Les Chevaliers et les Dames ont assisté et participé aux cérémonies qui, chaque année, marquent cette commémoration: chemin de Croix, messe à la grotte, procession mariale aux flambeaux, messe solennelle internationale et louanges eucharistiques dans la basilique souterraine Saint Pie X. Les participants, mêlés à l'imposante foule des fidèles, ont eu des échanges avec des confrères et des consœurs de plusieurs Lieutenances étrangères.

Après une visite des basiliques inférieure et supérieure de Notre-Dame de Lourdes, ils ont découvert les célèbres grottes de Bétharram qui s'étendent sous deux régions, l'Aquitaine et l'Occitanie, et deux départements, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.

Urgences

Nous contacter
Monaco-Matin :
7, rue Suffren Reymond.
Tél. 93.10.43.90.
monaco@nicematin.fr

URGENCES
Hôpital : 97.98.99.00.
Urgences : 97.98.97.69.
IM2S : 99.99.10.20.
Centre antipoison : (24/24) 00334 91.75.25.25.
Pharmacie : Monte Carlo, 4 boulevard des moulins. Tél: 93.30.83.10. (voir avec la police après 18h)
Médecin de garde : Dr Marquet au 93.50.18.51.



En bref

Erratum
Une erreur s'est glissée dans l'agenda « Où sortir ce week-end » concernant le Théâtre Princesse-Grace (*Monaco-Matin d'hier*). Le spectacle « L'envers du décor » avec Daniel Auteuil, annoncé pour ce samedi 4 mars, a en réalité été joué le 20 janvier dernier. Toutes nos excuses.

Circulation interdite
D'aujourd'hui 18 h au mercredi 31 mai à 18 h, la circulation des piétons, à l'exception des riverains, ainsi que la circulation des véhicules sont interdites, rue de la Source, entre son intersection rue des Roses - rue Paradis et son intersection avec l'avenue Roqueville. Durant cette période, le sens unique de circulation est inversé rue Paradis. Sur la même période, la circulation des véhicules est interdite, avenue Roqueville, voie montante, entre la rue Bellevue et la rue Paradis, et ce dans ce sens.

Visite des gorges du Loup et après-midi en chanson au Terrazur
L'Union des retraités de Monaco rappelle à ses adhérents qu'il reste quelques places pour la sortie du 17 mars – visite de gorges du Loup et après-midi en chanson au Terrazur. Inscription les lundis, mardis et vendredis.

2e Salon international des inventeurs et créateurs.
Rendez-vous à partir d'aujourd'hui et jusqu'au dimanche 5 mars, Espace Fontvieille.
Rens. 06.99.46.31.13.

Scanned with CamScanner